



1 JOUR

12 ÉLUS MAX

PRÉSENTIEL / VISIO

La liberté en entreprise : quel rôle pour le CSE ?

Comprendre le cadre juridique des libertés fondamentales des salariés et agir efficacement pour les protéger en entreprise.

— DESCRIPTION

Les libertés individuelles et collectives des salariés sont protégées par de nombreux textes — Constitution, Code du travail, droit européen — mais leur application en entreprise soulève régulièrement des tensions. Surveillance des salariés, restrictions vestimentaires, liberté religieuse, contrôle des communications, géolocalisation, clauses contractuelles abusives : les atteintes aux libertés revêtent des formes multiples. Cette formation permet aux élus du CSE de maîtriser ce cadre juridique et d'agir concrètement pour faire respecter les libertés des salariés.

— OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre constitutionnel et conventionnel des libertés en entreprise
- Identifier les libertés fondamentales des salariés protégées par le droit
- Appréhender la liberté religieuse en entreprise : expression, restrictions licites et rôle du CSE
- Reconnaître les atteintes illicites aux libertés dans les pratiques de l'entreprise
- Maîtriser les règles applicables à la surveillance et au contrôle des salariés
- Connaître les limites légales du règlement intérieur de l'entreprise

— PROGRAMME

- Le cadre constitutionnel : liberté d'expression, liberté d'aller et venir
- Le Code du travail et les libertés des salariés : article L.1121-1
- Les libertés syndicales et le droit de grève en entreprise
- La protection de la vie privée au travail : vie personnelle, correspondances, données
- La surveillance des salariés : géolocalisation, vidéosurveillance, contrôle informatique
- Le droit à la déconnexion : obligations de l'employeur
- Les restrictions dans le règlement intérieur : ce qui est licite ou illicite
- La liberté d'expression des salariés : limites et protection contre les représailles
- Les clauses contractuelles et leur licéité : non-concurrence, confidentialité, mobilité
- Le rôle du CSE : consultation obligatoire sur les systèmes de surveillance
- Les recours en cas d'atteinte : CNIL, inspection du travail, prud'hommes
- Jurisprudence récente et cas pratiques

